

Annexe 1

ÉVALUATION DES PERSONNELS D'INSPECTION AFFECTÉS EN ACADÉMIE

I.1 IDENTIFICATION (à remplir par l'intéressé(e))

Nom : Prénom :
 Nom d'usage :
 IA-IPR Spécialité : IEN Spécialité :
 Académie : Ministère :
 Établissement public :

Poste occupé :

Classe normale Échelon : Depuis le
 Hors-classe Échelon : Depuis le

Recrutement : Année / / / / / Concours Liste d'aptitude Détachement

I.2 CARRIÈRE

I.2.1 Postes occupés en tant qu'IA-IPR ou IEN (académies et dates)

I.2.2 Postes occupés avant l'entrée dans le corps d'inspection

I.3 TITRES UNIVERSITAIRES, DIPLÔMES, CONCOURS ADMINISTRATIFS

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ (à remplir par l'intéressé(e), deux pages maximum)

III - ÉVALUATION INDIVIDUELLE (à remplir par le supérieur hiérarchique direct)

III.1 Appréciation sur l'accomplissement des missions

Les inspecteurs occupant un emploi fonctionnel ne remplissent pas nécessairement la totalité des rubriques ci-dessous : ainsi un IA-DSDEN ou un IAA ne procède pas à des inspections individuelles ; il en va de même le plus souvent des conseillers techniques des recteurs.

III.1.1 Évaluation : inspections individuelles d'école ou d'établissement

III.1.2 Animation et impulsion

III.1.3 Formation

III.1.4 Expertise

III.2 Appréciation sur les objectifs spécifiques de la lettre de mission en date du

IV - FORMATION CONTINUE (les rubriques IV.1 et IV.2 sont à remplir par l'intéressé(e))

IV.1 Formations suivies depuis la titularisation

Intitulé ou thème	Dates

IV.2 Formations souhaitées

--

IV.3 Formations préconisées

--

V - BILAN GLOBAL

V.1 Avis sur une promotion de grade

Sans objet Défavorable Favorable

V.2 Évolution de carrière conseillée

--

V.3 Appréciation globale

--

L'évaluateur

NOM :

Date :

Signature :

QUALITÉ :

Visa du recteur pour les inspecteurs en académie

Pris connaissance le :

Signature :

Observations éventuelles :